



Résolution « Sur le Kosovo »

Résolution adoptée par le 79ème congrès de la LDH, Grenoble - 26, 27 et 28 mars 1999

Depuis 10 ans, les populations civiles du Kosovo subissent un régime insupportable dont le gouvernement serbe et Monsieur Milosevic portent l'entière responsabilité. Mais la situation qui prévaut, aujourd'hui, au Kosovo et dans l'ensemble de la Serbie atteste aussi l'incapacité et l'échec de la politique européenne menée depuis plus de 10 ans dans cette région.

La mise à l'écart de l'ONU, alors que l'OTAN a recours à l'usage de la force, illustre les carences d'un système de contrôle international qui doit être réformé. De la même manière, en France, la mise à l'écart du Parlement démontre l'insuffisance du fonctionnement démocratique des institutions.

La souveraineté de tout État trouve ses limites dans les principes énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'Homme : nul ne saurait se réfugier derrière ses frontières pour perpétrer des massacres et procéder à une purification ethnique.

Il reste que les conditions militaires et politiques dans lesquelles l'intervention au Kosovo a été décidée impliquent que l'on s'interroge sur son bien fondé et sur son efficacité.

La communauté internationale doit se saisir d'urgence du sort des populations albanaises du Kosovo dont elle doit assurer la sécurité : l'assemblée générale des Nations unies et le Conseil des ministres de l'Union européenne doivent se réunir d'urgence à cette fin.